

# L'insertion professionnelle des jeunes, au cœur d'un nouvel appel à projets « Politique de la ville »

19 Janvier 2021



© Adobe Stock

La Préfecture d'Ile-de-France a publié le 13 janvier 2021 un nouvel appel à projets « Politique de la ville » autour de 3 axes, dont l'insertion professionnelle des jeunes dans le cadre du Prij.

La « **Politique de la ville** », coordonnée à l'échelle nationale par l'ANCT (Agence nationale de la Cohésion des Territoires), a pour objectif la **réduction des inégalités entre les territoires** en mobilisant des crédits spécifiques au bénéfice des habitants des quartiers les plus fragiles, les **quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)**, en complément des crédits du droit commun.

En Ile-de-France, où la politique de la ville constitue un enjeu majeur, les crédits spécifiques qui y sont consacrés sont pour l'essentiel délégués aux préfets de département qui, avec les préfets délégués pour l'égalité des chances, établissent leurs programmations départementales en s'appuyant sur les orientations fixées dans le cadre des 75 contrats de ville franciliens.

Une enveloppe dédiée vise à soutenir des organismes qui concourent au déploiement des chantiers prioritaires portés à ce niveau à destination des **272 quartiers de la politique de la ville franciliens** <sup>[1]</sup>.

Les projets éligibles sont portés en particulier par des **acteurs associatifs** qui développent des actions d'envergure régionale ou interdépartementale représentant un caractère structurant au regard des enjeux de réduction des inégalités sociales et territoriales au sein de la région francilienne.

Trois priorités d'intervention ont été fixées pour l'année 2021 :

- l'emploi et en particulier l'insertion professionnelle des jeunes dans le cadre du Plan régional pour l'insertion des jeunes (Prij) ;
- l'éducation ;
- la culture.

Concernant le premier axe, les porteurs de projets veilleront à proposer des projets tournés vers les **105 nouveaux quartiers prioritaires politiques de la ville**. L'intervention des opérateurs soutenus se traduira par la prise en charge de jeunes dans le cadre de groupes opérationnels locaux.

Par ailleurs, à titre transversal, cet appel à projets vise à soutenir des actions relatives à l'appui à l'ingénierie de projets, à la qualification des acteurs intervenant dans les quartiers de la politique de la ville et aux démarches évaluatives.

Important : pour les porteurs de projets qui sollicitent la reconduction de leurs actions, l'examen de leur bilan 2020 fera l'objet d'une attention particulière, notamment du point de vue des bénéficiaires touchés, de la prise en compte de l'**égalité femme-homme** et de l'impact des actions menées.

La date limite de réception des projets est fixée au 26 février 2021.

[Télécharger la note de la Préfecture](#) <sup>[2]</sup>

[Télécharger la notice pratique](#) <sup>[3]</sup>

Patricia Holl

